



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS
Division Population et formation

Avril 2016

20 Situation économique et sociale de la population

Rapport de synthèse sur la révision SILC 2014

Renseignements:

Stéphane Fleury, Charlotte Salamin Hofmann, OFS, Section Revenus, consommation et conditions de vie

Tel.: +41 58 46 368 04

E-Mail: info.silc@bfs.admin.ch

www.silc.bfs.admin.ch

N° be-f-20.03-SILC-05

Introduction

Depuis 2014, l'échantillon de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) est tiré dans le nouveau Cadre de sondage pour les enquêtes auprès de la population (SRPH) de l'OFS. Ce dernier est construit à partir des données fournies par les registres officiels de personnes, notamment les registres des habitants des communes et des cantons, en lien avec le nouveau système du recensement fédéral de la population¹. Il couvre également les ménages qui n'ont pas de numéro de téléphone fixe, ce qui n'était pas le cas de l'ancien cadre de sondage. Le modèle de pondération a ensuite été révisé et amélioré en tenant compte des nouvelles données issues des registres administratifs. Ces changements impliquent une rupture de série entre SILC 2013 et SILC 2014. Ainsi, dès 2014, les résultats ne sont plus directement comparables avec ceux des années précédentes.

Ce document a pour but de synthétiser les améliorations de méthode dans l'enquête SILC et de documenter les principales modifications qui en découlent au niveau des résultats. Une documentation méthodologique détaillée sera disponible dans le rapport qualité SILC 2014, qui figurera dès l'été 2016 sur le site www.silc.bfs.admin.ch.

Changement de cadre de sondage

SILC est un panel sur 4 ans, ce qui signifie que chaque année, un quart de l'échantillon est renouvelé, et que le reste est réinterrogé pour la 2^{ème}, 3^{ème} ou 4^{ème} année consécutive. Le nouvel échantillon 2014 a été tiré dans le cadre de sondage SRPH.

L'ancien cadre de sondage était un registre de numéros de téléphones fixes. Or, un nombre toujours croissant de ménages ne dispose pas d'un raccordement fixe. Le nouveau cadre permet l'intégration de cette sous-population, composée plus fréquemment de personnes jeunes, vivant plus souvent seules, et qui sont plus fréquemment de nationalité étrangère (Europe du Sud et hors Europe). Ils touchent des revenus du travail ou de la fortune significativement moins élevés ou moins fréquemment. Bien que l'impact de l'introduction de cette sous-population semble faible sur les indicateurs principaux, il est difficile de l'évaluer précisément.

Le grand avantage du SRPH est donc sa bien meilleure couverture de la population résidente de Suisse que le cadre précédent, ce qui signifie que l'ensemble des ménages d'intérêt pour SILC peuvent maintenant potentiellement être échantillonnés.

Secondairement, le nouveau cadre de sondage, basé sur des registres administratifs, fournit des informations de base sur les personnes et les ménages de l'échantillon, qui elles-mêmes permettent d'obtenir des données de registres sur certaines composantes de revenu. Le nouveau cadre donne ainsi accès, avant même le début de l'enquête téléphonique, à de précieuses informations concernant tous les ménages échantillonnés, ce qui a conduit à de considérables améliorations du processus de pondération.

Amélioration des pondérations

Bien que les échantillons tirés soient représentatifs de la population vivant en Suisse, ce n'est pas le cas des personnes qui répondent effectivement à l'enquête. Certains profils de ménages et de personnes répondent plus volontiers que d'autres. Sans autre forme de traitement des données, les résultats seraient ainsi biaisés, allant dans le sens des caractéristiques des ménages qui répondent le plus volontiers. Dans un exemple extrême où seules les personnes à hauts revenus répondraient, le niveau de vie de la population serait surestimé, et la pauvreté absolue sous-estimée.

¹ Plus d'informations sous <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/00/08.html>

Rapport de synthèse sur la révision SILC 2014

Tout l'enjeu des pondérations consiste donc à déterminer les caractéristiques des personnes / ménages qui ne répondent pas et à augmenter le poids des personnes / ménages répondants qui leur ressemblent le plus. On procède de même en diminuant le poids des ménages / personnes qui correspondent à des profils répondant plus volontiers. La dernière étape, appelée calage, permet d'ajuster l'équilibre des poids de l'échantillon pour que les totaux des caractéristiques socioéconomiques de l'échantillon pondéré correspondent au mieux aux totaux connus de ces caractéristiques dans la population résidente de Suisse².

Le nombre important d'informations disponibles dans la nouvelle base de sondage a permis de simplifier le processus de pondération, tout en améliorant sa qualité. Désormais, grâce aux registres, de nombreuses variables sont accessibles pour l'ensemble de l'échantillon, y compris certaines composantes de revenu. Il en résulte une meilleure correction de la non-réponse et donc une meilleure qualité des estimations finales SILC. Par ailleurs, toutes ces variables connues pour l'ensemble de notre échantillon le sont aussi au niveau de la population suisse, ce qui permet un calage beaucoup plus fin et précis qu'auparavant.

Impacts sur les résultats

Les effets de ces révisions³ sur les ventilations sociodémographiques standards SILC restent modérés et au maximum de l'ordre d'un à deux points de pourcentage. L'effet structurel le plus marqué est une augmentation de la **taille de la population estimée par SILC** de 240'085 personnes entre 2013 et 2014. La majorité de cette augmentation est due à la révision du calage⁴. Le total de la population de décembre 2013 estimé par SILC 2014 est de 8'020'447 personnes. Cette augmentation de la taille de la population estimée par SILC a un impact sur l'estimation du nombre de personnes en situation de précarité. Nous observons également une augmentation du pourcentage de **personnes de moins de 65 ans vivant seules**⁵ et une légère modification de la structure de la **population de nationalité étrangère**⁶.

Les effets de ces révisions sur les indicateurs SILC sont plus importants. Elles conduisent tout d'abord à une baisse de la médiane et du 1^{er} quartile des **revenus disponibles équivalents**⁷, une baisse de la moyenne des **revenus salariés** et une augmentation de la moyenne des **revenus tirés de l'aide sociale et des subsides d'assurance maladie**. Il n'y a en revanche pas d'impact significatif sur le **risque de pauvreté**⁸ de l'ensemble de la population. Le taux de **privation matérielle**⁹ a légèrement augmenté en raison d'effets mixtes dus aux changements de cadre de sondage, à la révision des

² Jusqu'en 2013, le calage final s'est fait sur la grande région, le sexe, l'âge, la distinction suisse/étranger et marié/non-marié, seules variables à disposition pour l'ensemble de l'échantillon. Les nouvelles variables de calage dès 2014 sont par exemple le type et la taille du ménage, la nationalité en 4 classes, l'état-civil en 4 classes, la surface du logement par personne, la présence de certaines sous-composantes de revenus, le niveau de revenu selon les sous-composantes présentes dans les registres, etc.

³ Afin de mieux séparer les effets spécifiquement dus à la nouvelle pondération 2014 des effets annuels ou ceux de l'introduction des ménages sans téléphone fixe, l'ancienne méthode de pondération a également été appliquée sur les données 2014 (résultats non publiés).

⁴ Dans l'ancienne méthode de pondération, le calage final se faisait sur la Statistique de la population et des ménages (Statpop) alors qu'avec la nouvelle méthode, le calage final se fait sur le SRPH qui comprend les résidents non permanents vivant dans un ménage avec au moins un résident permanent, ce qui n'était pas le cas de l'ancienne base utilisée

⁵ Le pourcentage de personnes de moins de 65 ans vivant seules était de 8,1% en 2013, 8,6% en 2014 selon l'ancienne méthode de pondération et 10,5% en 2014 avec la nouvelle méthode de pondération.

⁶ Le pourcentage global de personnes de nationalité étrangère reste stable. Le pourcentage de personnes de l'Europe du Nord et de l'Ouest diminue (7,9% en 2013, 8,0% en 2014 selon l'ancienne méthode de pondération, 6,8% en 2014 avec la nouvelle méthode de pondération). Le pourcentage de personnes de pays hors Europe augmente (8,1% en 2013, 7,7% en 2014 selon l'ancienne méthode de pondération, 9,1% en 2014 avec la nouvelle méthode de pondération).

⁷ Médiane du revenu disponible équivalent était de 51'282 Fr en 2013, 51'156 Fr en 2014 selon l'ancienne méthode de pondération et 49'168 Fr en 2014 avec la nouvelle méthode de pondération.

⁸ L'augmentation du poids des ménages avec petits revenus n'a pas d'impact sur le risque de pauvreté en raison de la baisse du seuil de risque de pauvreté (seuil à 60% de la médiane), due à la diminution de la médiane du revenu disponible équivalent.

⁹ Le taux de privation matérielle était de 3,7% en 2013, 3,9% en 2014 selon l'ancienne méthode de pondération et 4,6% en 2014 avec la nouvelle méthode de pondération.

Rapport de synthèse sur la révision SILC 2014

pondérations et à l'évolution annuelle réelle. Quant au taux de **pauvreté absolue**¹⁰, basé sur les normes d'accès à l'aide sociale, il augmente également légèrement en raison uniquement de la révision des pondérations.

Conclusion

Le passage au cadre de sondage SRPH a eu un impact non négligeable sur les données et sur certains indicateurs en particulier, ce qui conduit à une rupture de série entre 2013 et 2014. Pour pallier à ce problème, l'OFS planifie une révision des années 2012 et 2013 pour les rendre comparables à 2014. Ces résultats pourraient être disponibles fin 2017.

Au final, l'amélioration de la qualité du cadre de sondage offrant une couverture nettement plus complète de la population d'intérêt et le plus grand nombre de données disponibles sur la population ont permis une révision fondamentale des méthodes de pondération. Il en résulte une amélioration importante de la qualité des estimations produites avec SILC depuis 2014.

¹⁰ Le taux de pauvreté absolue était de 5,9% en 2013, 5,6% en 2014 selon l'ancienne méthode de pondération et 6,6% en 2014 avec la nouvelle méthode de pondération.